

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 75 (1946)

**Heft:** 7

  

**Rubrik:** Rapport général sur la question mise à l'étude par la Société d'éducation pour les institutrices et les maîtresses ménagères

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Rapport général

## sur la question mise à l'étude par la Société d'éducation pour les institutrices et les maîtresses ménagères

La question proposée par la Société pédagogique<sup>1</sup> intéressait à la fois les maîtresses ménagères et les maîtresses d'école primaire. L'étude qui a été faite a eu le grand avantage de mettre en lumière les préoccupations et les intérêts communs aux deux ordres d'enseignement. De plus, les solutions envisagées par les différents travaux ont montré la complexité du problème de la fréquentation des écoles ménagères, problème qui touche à de multiples intérêts d'ordre pratique, d'ordre moral, d'ordre professionnel, économique, financier. Aussi, ce rapport ne saurait-il se terminer par le vœu de voir adopter telle ou telle décision définitive. Il se propose avant tout d'attirer l'attention sur différents aspects de la question en face de laquelle se trouvent les éducateurs et les autorités, et de rendre les maîtresses ménagères et les maîtresses d'école primaire plus conscientes de la collaboration qu'elles doivent apporter à la tâche magnifique devant laquelle se trouve l'Ecole ménagère.

I. *Quelles sont, et de façon très pratique, les difficultés auxquelles se heurte la fréquentation régulière de nos cours ménagers ?*

Ces difficultés peuvent provenir des parents, des patrons, des élèves elles-mêmes.

*Les parents.* Les parents doivent faire des sacrifices pour envoyer leurs enfants à l'école ménagère. Or, certaines familles auraient de la peine à payer la modeste cotisation exigée par l'école, cotisation à laquelle s'ajoute le prix des ouvrages confectionnés à l'école ménagère et — s'il s'agit d'élèves de 14 ans — à l'école ménagère et à l'école primaire. La mutualité qui, depuis l'automne dernier, est obligatoire jusqu'à 16 ans, augmente encore les frais des parents. Aussi, lorsque leurs filles ont 15 ans, résistent-ils difficilement à la tentation de les envoyer gagner leur vie dans une région où n'existe pas d'école ména-

---

<sup>1</sup> I. Quelles sont, et de façon très pratique, les difficultés auxquelles se heurte la fréquentation régulière de nos cours ménagers ?

Quels moyens envisagez-vous pour dominer ces difficultés ?

II. Les jeunes filles à l'heure actuelle sont guettées par des difficultés de tout ordre pendant et au sortir de l'Ecole ménagère. Quelles sont, d'après votre expérience, ces difficultés ?

De quels moyens dispose-t-on à l'école et en dehors de l'école pour préparer les élèves à y faire face ?

gère. Ou bien, ils les placent à l'usine ou dans des familles. Mais alors, ils regrettent les journées « perdues » à l'école ménagère. Les ouvrières de fabrique, par exemple, qui ne sont libres que le samedi après-midi et qui sont appelées ce jour-là à l'école, doivent faire le sacrifice de leur gage du samedi matin ; bien plus, celles qui habitent dans des villages avoisinant la ville et qui fréquentent des écoles de campagne perdent, elles, un jour entier car on ne peut toujours organiser un cours le samedi. Certains parents ne se rendent pas compte du danger que présente pour leurs grandes filles le travail dans les tourbières et préfèrent même parfois payer les amendes que de renoncer au gain d'un jour pour que la jeune fille puisse assister à l'école ménagère.

Dans d'autres familles, les parents hésitent à se priver une fois par semaine d'une aide qu'ils estiment indispensable. Ils affirment qu'ils ont besoin des jeunes filles avant le 15 octobre et après le 1<sup>er</sup> mai, pour la récolte des fruits et des légumes, l'encavage des légumes, les travaux de nettoyage, etc.

D'autres enfin se montrent inquiets du trajet que leurs enfants doivent faire pour se rendre dans les écoles ménagères, ils craignent l'influence de certaines conversations.

Ces faits expliquent en partie les absences des enfants et la difficulté que les maîtresses éprouvent lorsqu'il s'agit de faire remplacer les journées de classes manquées. Mais il faut malheureusement ajouter que dans certains milieux l'incompréhension que l'on a longtemps manifestée à l'égard des écoles ménagères persiste encore. On ne se rend pas compte de l'utilité d'une bonne formation ménagère, on critique le travail de l'école, les menus trop simples ou trop compliqués à réaliser, peu adaptés à la région, on prétend que le programme de l'école ménagère ne se distingue guère, en ce qui concerne l'ouvrage manuel, du programme de l'école primaire — alors qu'il suffirait de visiter une exposition pour se rendre compte du contraire — : autant de jugements répétés étourdiment par les parents qui compliquent considérablement la tâche de la maîtresse ménagère.

*Les patrons.* Ils n'ont pas tous assez de sens social pour comprendre l'utilité de l'école ; ils hésitent à engager des apprenties qui sont obligées de suivre des cours ; certaines maîtresses de maisons chargent de travail leurs employées les jours de classe ; des chefs d'industrie ne leur accordent aucun congé en dehors du jour où les jeunes filles sont convoquées à l'école ménagère. D'où, tout naturellement, le désir des élèves d'échapper à l'école.

*Les élèves.* Enfin des difficultés peuvent provenir des élèves elles-mêmes. Tout d'abord, les jeunes ouvrières de fabrique, habituées à un travail en série, ont perdu le goût des travaux à l'aiguille et même la capacité de les exécuter soigneusement. Leurs occupations

professionnelles les éloignent des tâches domestiques et dès lors diminuent leur désir de faire bénéficier leur famille des enseignements reçus à l'école.

De plus, il y a dix ans environ, il avait été décidé que les enfants de 14 ans pourraient — certaines conditions étant réalisées — entrer à l'école ménagère pendant leur dernière année d'école primaire. Cette mesure concernait d'abord les élèves bien douées, qui ont acquis le programme du cours supérieur et sont heureuses de recevoir un nouvel enseignement, puis les enfants moins bien douées intellectuellement, mais qui possèdent une habileté manuelle que l'on a tout intérêt à développer pour le plus grand bien de leur éducation générale ; grâce à cette décision, les enfants de familles nombreuses et peu aisées avaient acquis, au moment où elles quittaient l'école, quelques rudiments de science ménagère qui leur permettaient de gagner leur vie. Il avait été prévu que les programmes des dernières années du cours supérieur pour ces jeunes filles tiendraient compte du nouvel état de choses. Les circonstances ont, malheureusement, dans plusieurs régions, obligé à transformer en mesure d'ordre général cette mesure, qui devait s'appliquer à des cas individuels. De plus, la guerre a changé les mentalités et il semble maintenant que la présence des élèves de 14 ans soit une cause de difficultés pour les écoles ménagères. Plusieurs rapports disent que ces élèves sont à un âge où les intérêts moraux qui caractérisent l'adolescence ne sont pas encore éveillés. Elles suivent, dès lors, avec moins de profit que leurs aînées les leçons qui font appel à des tendances qui, chez elles, ne sont, pas encore actualisées, elles sentent moins le charme du foyer, elles éprouvent moins le désir d'embellir le home qui sera le leur. Elles acquièrent sans doute, sous l'experte direction de leurs maîtresses, des notions qu'elles sont capables d'appliquer en sa présence, mais ce n'est là, souvent, remarque-t-on, qu'un travail mécanique. De plus, elles n'ont pas le temps d'appliquer à la maison ce qu'elles ont appris dans leur journée d'école. D'autre part, ces enfants sont à un âge où la santé demande des ménagements. Or, elles se trouvent en face de deux programmes scolaires : le programme de l'école primaire et le programme de l'école ménagère ; n'y a-t-il pas là un risque de surmenage ? Enfin, les adolescentes ont plus que d'autres — et cela est particulièrement vrai à notre époque — besoin de l'impression de sécurité que crée le fait de n'avoir affaire qu'à une seule personne ; or, grâce à l'école ménagère, elles se trouvent en face de deux éducatrices, ce qui signifie souvent, sans qu'il y ait faute de qui que ce soit, de deux systèmes d'éducation. Elles ne sont pas encore assez formées pour tirer vraiment profit de la discipline plus libre de l'école ménagère, de l'atmosphère plus familiale qui règne dans un milieu où des

jeunes filles capables de porter déjà quelques responsabilités se préparent à la vie. Et l'on court le risque de les voir échapper à l'influence de leurs deux institutrices, de les voir prendre un air de suffisance et d'indépendance qui agacera maîtresse et compagnes au plus grand dommage de leur éducation. D'autre part, cette situation suscite quelquefois des complications d'horaires qui nuisent au travail scolaire : certaines enfants n'assistent que trois jours par semaine à la classe de leur instituteur. Enfin, il arrive que des parents voudraient à toute force envoyer à l'école ménagère des jeunes filles de 14 ans qui n'y sont manifestement pas préparées et qu'ils s'en prennent à l'institutrice de l'autorisation qu'on leur a refusée.

*Quels moyens pratiques envisagez-vous pour dominer ces difficultés ?*

Pour soulager les familles qui ont de la peine à faire face aux dépenses que provoque l'école ménagère, des rapports proposent de demander l'aide des communes. Or, cette aide est assurée, puisqu'elle est prévue par l'article 106 du règlement des écoles paru en 1942, valable aussi pour les écoles ménagères. Pour permettre aux élèves de suivre plus facilement les cours, certaines écoles de la Broye commencent les cours à la Toussaint et les terminent au début de mai et les élèves de 15 ans viennent deux fois par semaine à l'école ménagère. L'initiative, l'esprit d'entraide, la souplesse des maîtresses ménagères leur font trouver des arrangements qui suppriment bien des difficultés.

Quant aux préjugés qui rendent parfois si difficile la tâche de la maîtresse ménagère, seule une action concertée de tous ceux qui savent la valeur de son travail pourra en venir à bout. Sans doute, les réunions de mères de famille, à l'occasion des commencements d'année, les expositions, les fêtes, les cours donnés aux maîtresses de maison peuvent créer une atmosphère favorable à l'école. Sans doute, la maîtresse peut adapter toujours davantage son enseignement au village, à ses coutumes, à ses besoins ; sans doute, il est bon qu'elle rende, par les services dont elle se charge et la part qu'elle prend aux fêtes de la commune et aux fêtes familiales, l'école nécessaire à la vie de la région. Mais il faut plus. Il faut qu'un état d'esprit soit formé qui restitue à la famille sa place dans la vie du pays, il faut qu'on se rende compte de l'importance de l'action de la femme au foyer et donc de la formation de la fillette pour sa vie d'épouse, de mère, et dans tous les cas d'éducatrice et de conservatrice des traditions et des coutumes d'une région donnée. Et cet état d'esprit, c'est au maître, à la maîtresse d'école primaire, à le propager tout d'abord. Il faut apprendre aux jeunes gens et aux garçons à respecter le travail de la femme au foyer, afin que nos paysannes cessent d'être accablées par des travaux pour lesquels elles ne sont pas faites, qu'elles

aient le temps de rendre leurs maisons habitables, et donc de faire servir à la prospérité du pays ce qu'elles auront appris à l'école ménagère. Elles comprendront alors ce que ces écoles leur ont apporté et y enverront leurs filles. Il faut que les petites filles, dès l'école primaire, soient préparées à devenir les gardiennes des traditions et des choses de la maison. Tout l'enseignement doit être orienté dans ce sens, l'histoire, l'arithmétique, la composition aussi bien que l'ouvrage manuel. L'école ménagère prendra alors tout naturellement sa place dans l'éducation des enfants et cette place est essentielle, elle apparaîtra comme l'achèvement de toutes les années d'études. Une telle éducation ne supprimerait certes pas toutes les difficultés, mais nous croyons qu'elle en ferait disparaître un bon nombre.

Quant aux difficultés qui proviennent des chefs d'entreprises, les maîtresses ménagères remarquent que beaucoup d'entre elles disparaissent si l'on a soin d'appeler à l'école les enfants le jour qui convient à leur patron. D'ailleurs, de façon générale, on constate que les visites aux employeurs ont un heureux effet sur la fréquentation régulière des cours. Quant aux jeunes filles qui sont au service de familles, il existe pour elles la possibilité de signer des contrats d'apprentissage ménagers qui les libèrent d'une partie du programme.

Que faire maintenant des élèves de 14 ans ? La plupart des rapports demandent qu'on retire l'autorisation qui avait été donnée leur permettant de suivre l'école ménagère. On grouperait le programme des deux années d'école ménagère sur une seule année pendant 4 ou 5 mois de cours consécutifs. La solution paraîtrait heureuse à première vue. En effet, les élèves achèveraient ainsi tranquillement leur école primaire. Elles ne seraient pas partagées entre plusieurs influences et l'éducation y gagnerait en équilibre. Elles assimileraient ainsi plus pleinement, à un moment où elles sont psychologiquement préparées à le comprendre, un enseignement qui serait alors à leur portée. La maîtresse ménagère qui travaillerait avec elles plusieurs fois par semaine pourrait exercer sur elles une influence beaucoup plus marquée. Mais, pour que la chose soit faisable, une première condition devrait être réalisée : il faudrait que l'émancipation soit portée à 16 ans, pour les jeunes filles comme pour les jeunes gens, et que, par le fait même, tous les villages soient obligés d'envoyer leurs filles à l'école ménagère. Sinon, on courrait le danger de voir les jeunes filles de 15 ans quitter le village pour échapper à l'école ménagère — et ne vaut-il pas mieux pour leur avenir qu'elles aient fait une année d'école ménagère, dans des conditions plus ou moins favorables, que pas d'école du tout ? D'autre part, une telle innovation ne pourrait se réaliser que si le nombre des institutrices ménagères était augmenté — et de plus, elle entraînerait une augmentation, pour les parents, des cotisations à payer chaque semaine, bien

que le prix total du cours restât globalement le même. — Enfin si l'on est obligé de garder le système actuel, des rapports demandent que le choix des élèves qui pourraient suivre les cours de l'école ménagère soit fait par l'inspecteur, d'accord avec l'inspectrice.

*II. Les jeunes filles à l'heure actuelle sont guettées par des difficultés de tout ordre pendant et au sortir de l'école ménagère. Quelles sont, d'après votre expérience, ces difficultés ?*

La jeune fille qui sort de l'école ménagère est certainement plus exposée actuellement qu'elle ne l'était autrefois. La famille a cessé d'être un cadre solide. Les parents surmenés par leur travail n'ont plus l'énergie nécessaire pour guider leurs enfants. Comme toutes les adolescentes, la jeune fille de maintenant discute de tout, juge de tout et comme toute autorité a disparu, ce trait de caractère est plus marqué aujourd'hui qu'autrefois. De plus, la jeune fille des écoles ménagères, mise plus tôt que d'autres en face des difficultés matérielles, acquiert une certaine maîtrise dans les questions pratiques et trouve superflu de se former intellectuellement. Dès lors, elle ne possède pas la culture qui lui permettrait de contrebalancer ses élans instinctifs. Le manque de convictions religieuses, l'atmosphère d'insécurité matérielle dans laquelle nous vivons, créent aussi bien à la campagne qu'à la ville une tendance à jouir de l'heure présente sans s'inquiéter du lendemain. Toutes les vertus qui sont basées sur le sens de la continuité, la prudence, l'économie, la patience, sont plus difficiles à pratiquer dans une période où l'on ne sait jamais si la pauvreté d'aujourd'hui ne sera pas la misère de demain ou si la richesse d'aujourd'hui ne vous sera pas enlevée. De là, la soif de jouissance qui apparaît au grand jour parce qu'elle n'est réfrénée par rien, un amour de la toilette — il faut se parer pendant qu'on le peut — un laisser-aller dans la tenue. La radio apporte à la campagne les chansons sentimentales et les pièces de théâtre amORALES, les jeunes gens revenus du service militaire sont plus osés. Aussi les jeunes donnent-ils souvent aux adultes l'impression qu'ils leur échappent et un abîme semble se creuser entre les générations. En ville plus qu'à la campagne encore, les jeunes filles sont prises par la griserie d'une vie sans réflexion. Le cinéma occupe leurs soirées, elles s'emplissent les yeux des visions d'un certain luxe que leur offrent les vitrines des magasins, elles consacrent l'argent qu'elles gagnent assez facilement à des futilités et subissent dans les usines et les tourbières des influences qui les salissent. Malgré les objurgations de ceux qui travaillent à mettre à l'ordre du jour les questions sociales, on ne songe nullement à surveiller la petite jeune fille arrivée de son village pour qui tous les cadres craquent et qui échappe à tout contrôle.

*De quels moyens dispose-t-on à l'école et en dehors de l'école pour préparer les élèves à faire face à ces difficultés ?*

Tout d'abord, il s'agit d'empêcher à toute force les jeunes de se sentir détachés, hors cadre et libres parce qu'ils n'appartiennent à rien. Il faut leur redonner le sens de la durée, de la continuité, il faut que les adultes ne rompent pas avec eux. Pour cela, la maîtresse ménagère doit par tous les moyens leur donner l'impression qu'elle est des leurs : des leurs par son enseignement essentiellement pratique, ses leçons qui abordent franchement tous les problèmes ; des leurs parce qu'elle est attachée au même coin de terre, aux mêmes coutumes dont elle leur apprend le sens, aux mêmes fêtes qu'elle rend plus belles par les secrets de son art ménager ; des leurs par la jeunesse d'âme et la gaieté, la facilité à chanter, à se réjouir ; des leurs surtout par les convictions. A ce sujet, plusieurs rapports expriment le vœu que des cours de religion soient donnés dans toutes les écoles ménagères et qu'on y ajoute une explication à la portée des élèves de l'encyclique *Rerum Novarum*.

La maîtresse ménagère doit garder des relations avec ses anciennes élèves, par la correspondance qu'elle peut entretenir avec elles, les nouvelles recettes qu'elle peut offrir à celles qui sont restées au village, les livres de sa bibliothèque qu'elle peut leur prêter. Elle peut — si les parents ont assez de confiance en elle — placer ses anciennes élèves ; toujours elle doit créer l'impression qu'elle est à la disposition de celles-ci dans les bons comme dans les mauvais jours. Enfin, il est indiqué de faire entrer les jeunes dans les associations féminines de jeunesse, afin que des cadres nouveaux leur soient offerts.

De l'examen de l'ensemble des rapports qui ont servi de base à ce travail paraissent se dégager les conclusions pratiques suivantes :

1. Une orientation à la fois plus féminine et plus locale de tout le programme de l'enseignement primaire aiderait l'enseignement ménager à conquérir sa place véritable ; on ne devrait pas se contenter d'appliquer aux fillettes des programmes conçus pour les garçons.

2. Une plus étroite collaboration entre maîtresses de l'enseignement primaire et maîtresses ménagères assurerait une éducation plus harmonieuse : les maîtresses de l'école primaire pourraient assister aux expositions, aux fêtes des écoles ménagères, les maîtresses ménagères participeraient aux examens et aux expositions des classes primaires.

3. Une mesure qui fixerait l'émancipation des jeunes filles à l'âge de 16 ans comme cela se fait pour les garçons et qui remplacerait les deux ans d'école ménagère par un enseignement plus continu de quelques mois et qui dès lors ne permettrait pas aux élèves de 14 ans de suivre l'école ménagère, aurait, croyons-nous, d'heureux résultats.

*Les rapporteurs : M. DESSONNAZ. J. PILLOUD.*